

Délibération n°

D_2023_04_26_39

Nombre de membres :

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Absents : 6
- Pouvoirs : 5
- Suffrages exprimés :
 - * pour : 18
 - * contre : 0
 - * abstention : 0

Date de la convocation :

19 avril 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
MAIRIE DE SALES**

Séance du 26 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 26 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de SALES s'est réuni en session publique ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Yohann TRANCHANT, Maire.

Titulaires présents : M. Yohann TRANCHANT, Maire, Mmes et MM., Roger CHARVIER, Catherine RABASSO, Jean-Luc FALGUERE, Christine MEDIAVILLA, Alexandre GEORGES, adjoints, Mmes et MM. Genevieve BOUCHET, Hugues ALLARD, Estelle MARCHAIS, Samuel COTTEREAU, Mélanie CONSCIENCE, Guillaume MAGNIN, Remy BERTHOD-ONFROY, Conseillers Municipaux

Absents ayant donné procuration : Mme Marlène JACQUET à M. Alexandre GEORGES, Mme Valérie ROLLIER à Mme Catherine RABASSO, Mme Viviane RABATEL à M. Yohann TRANCHANT, M. Sylvain BISTON à M. Roger CHARVIER et M. Serge RAVOIRE à M. Jean-Luc FALGUERE

Absente excusée : Mme Fabienne BROISSAND

Secrétaire de séance : Mme Estelle MARCHAIS

OBJET - MARCHÉ DE TRAVAUX EXTENSION GROUPE SCOLAIRE – AVENANT N°2/LOT8

Rapporteur : M. Roger CHARVIER, adjoint en charge de l'urbanisme et des bâtiments

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

VU la délibération n°2021-05-31 du 19 mai 2021 relative à l'attribution de marché de travaux pour l'extension du groupe scolaire,

CONSIDERANT que la construction de l'extension du groupe scolaire et cantine engendre des modifications de travaux pour le lot n°8 – MENUISERIE INTERIEURE BOIS

Titulaire : PRUNIER MENUISERIE

- L'avenant n°2 : - 322.00 € HT (moins-value : porte étiquettes – porte serviette) soit un nouveau marché à 29 067 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant au lot n°8,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2023.

Ainsi fait à Sâles, les jours, mois et an susdits.

Extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Sales, le 28/04/2023

Le Maire,

M. Yohann TRANCHANT



La Secrétaire de séance

Mme Estelle MARCHAIS

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 2 mai 2023

Et de la publication le : 2 mai 2023